

Abécédaire du jeune spectateur

acte - Les pièces classiques comprennent plusieurs actes mais souvent les mises en scène contemporaines ne prévoient pas de pause à l'entracte.

billet - Nécessaire pour entrer dans la salle, veillez à bien vous en munir. Soit le placement est libre et il vaut mieux arriver tôt pour choisir sa place, soit le billet est numéroté et le siège B12 vous attend !

Comédien - Être humain fait de 10% de chair et d'os et de 90% de sensibilité. À traiter avec égards.

discretion - Elle s'impose dans tous les lieux publics. Le théâtre en est un.

ennui - Peut naître au spectacle comme partout ailleurs. Préférer un petit somme au chahut !

fou rire - Bienvenu sur les répliques hilarantes d'une comédie, très dérangeant sinon.

gourmandise - En cas d'hypoglycémie aiguë, prévoir des bonbons *déjà épluchés* dans la poche.

histoire - Toute pièce en raconte une et toute distraction peut en faire perdre le fil.

inexactitude - Au théâtre, les spectacles commencent à l'heure. Pas de quart d'heure angevin, mayennais ou autre !

jugement - Mieux vaut attendre la fin du spectacle pour juger de sa qualité.

kiosque - Pour s'instruire sur le théâtre, de nombreux ouvrages sur le spectacle sont en vente au kiosque dans le hall d'accueil.

lavabo - Toilettes et lavabos sont à votre disposition à l'entrée. À prévoir avant ou après la représentation.

mouvement - Hélas limités dans un siège de théâtre. Penser à se dégourdir les jambes avant le spectacle.

nu - Certaines scènes de spectacle sont parfois déshabillées, mais pas plus qu'à la télé ou au cinéma, donc inutile de hurler.

Obligation - Venir au spectacle ne doit pas en être une, mais un choix librement consenti.

programme - Distribué à l'entrée, à lire avant l'extinction des lumières.

question - N'hésitez pas à en poser au professeur, avant le spectacle ou aux comédiens à la sortie.

Réplique - Certaines font mouche, on peut essayer d'en glaner une mémorable par spectacle !

Sifflement - Idéal pour l'ambiance sur un terrain de foot. Au théâtre, préférer les applaudissements.

télévision - Boîte fermée contenant des spectacles à commenter en direct.

théâtre - Boîte ouverte contenant des spectacles vivants à déguster en silence.

urgence - En cas d'urgence, sortir dans le calme et prévenir l'ouvreuse s'il y a un problème sérieux.

Voisin(e) - Aussi sympathique soit-il (elle), attendre l'entracte pour lui faire une déclaration.

Walkman - Inscrit au club des perturbateurs numériques dotés d'écran lumineux, de sonneries polyphoniques, de vibreur haute technologie, de mini messages abrégés, etc. Sympa pour la frime, pas du tout indispensable dans un théâtre.

yeux - A ouvrir tout grands : décors, costumes, accessoires, tout compte et rien n'est laissé au hasard.

Zzzzz - Bruit d'une mouche qu'on peut entendre parfois voler ou ronronnement des projecteurs.

sur une idée originale
de Françoise Deroubaix, NTA

Abécédaire du jeune spectateur

- page 4 Le mot du Recteur, Bernard Dubreuil
- page 5 Le mot du Directeur régional des affaires culturelles, Jean-Paul Jacob
- page 6 Le mot du Pôle national de ressources Théâtre
- page 7 Pourquoi un tel guide ?

1. Je monte un projet théâtre

- page 10 Pourquoi ?
- page 12 Pleins feux sur... les programmes d'enseignement du français
- page 14 Comment ?
- page 16 Avec qui ?
- page 17 Pleins feux sur... les associations départementales
- page 17 Pleins feux sur... le théâtre amphi du lycée Douanier-Rousseau à Laval
- page 18 Repères

2. Je fais du théâtre avec mes élèves

- page 20 Pourquoi ?
- page 21 Comment ?
- page 22 Avec quels dispositifs ?
- page 24 Pleins feux sur... le jumelage du Théâtre de l'Éphémère
- page 25 Pleins feux sur... les printemps théâtraux
- page 26 Repères

3. J'emmène mes élèves au théâtre

- page 28 Pourquoi ?
- page 29 Comment ?
- page 30 Pleins feux sur... *Collège au théâtre* à la Maison de la culture de Loire-Atlantique
- page 30 Pleins feux sur... le *Pass Culture Sport* de la Région
- page 31 Repères

4. Je lis du théâtre avec mes élèves

- page 34 Pourquoi ?
- page 34 Comment ?
- page 35 Pleins feux sur... le *Coup de cœur des lycéens* de Guérande
- page 35 Pleins feux sur... *Je lis du théâtre* à Athénor
- page 36 Repères

5. Je me forme

- page 40 Pourquoi ?
- page 41 Pleins feux sur... la formation initiale au Nouveau Théâtre d'Angers
- page 42 Comment ?
- page 44 Pleins feux sur... les animations en Centre départemental de documentation pédagogique
- page 45 Pleins feux sur... la formation des comédiens au Nouveau Théâtre d'Angers
- page 46 Repères

6. Et en pratique ?

- page 48 Comment faire intervenir un artiste ?
- page 50 Comment organiser un spectacle en milieu scolaire ?
- page 54 Comment préparer un budget ?
- page 55 Quezaco ?

7. Annuaire des ressources des Pays de la Loire

- page 56 Les ressources institutionnelles
- page 57 Les ressources culturelles locales
- page 59 Les associations Théâtre Éducation

Abécédaire du jeune acteur

Coordination éditoriale
Nolwenn Bihan, Anne Doteau et Patrick Even

Comité de rédaction
CRDP : Nolwenn Bihan
DAAC : Joël Asselin, Evelyne Dumont, Michèle Dutertre,
Patrick Even, Jean Lataillade, Catherine Le Moulec,
Françoise Maheux, Nathalie Pirotais, Solène Robert
IUFM : Sylvie Fontaine
NTA : Jean Bauné, Anne Doteau

Maquette
Céline Baron, Nolwenn Bihan

Imprimerie
Val Production Graphique

Discipline artistique enseignée au lycée ou pratique artistique et culturelle développée à tous les niveaux d'enseignement, le théâtre affiche sa présence dans les établissements scolaires de l'Académie de Nantes.

Si l'activité théâtrale implique parfois des élèves volontaires qui se retrouvent en dehors des heures de cours, elle est bien souvent inscrite au cœur des enseignements. Selon les contextes pédagogiques et éducatifs, les objectifs visés sont variés : il peut s'agir de la découverte de l'art théâtral, de la maîtrise du langage, du développement de l'esprit critique ou de l'éducation à la tolérance. Ces démarches engagées par les enseignants et leurs partenaires articulent toutes les activités auxquelles le théâtre invite les élèves : lire, voir, dire, écrire, jouer.

Ainsi, quels que soient le contexte culturel, le projet de l'établissement, le projet pédagogique de l'enseignant, le théâtre enrichit et anime l'acte pédagogique en affirmant chaque fois sa haute valeur éducative.

Bernard Dubreuil,
Recteur de l'académie de Nantes
Chancelier des Universités

L'éducation artistique et culturelle participe pleinement de l'éducation des jeunes citoyens. Dans la Région des Pays de la Loire, le théâtre tient une place privilégiée dans la formation culturelle des enfants et des adolescents grâce à l'engagement exemplaire d'enseignants et de partenaires culturels.

Partie prenante des enseignements dispensés par l'Éducation Nationale, le théâtre – comme œuvre et non seulement comme texte – suppose d'appréhender cet art à travers la représentation. Il implique donc une rencontre avec la création vivante.

La présence de l'artiste au sein des classes, le partenariat fructueux noué avec des enseignants et des élèves permet d'aborder le théâtre dans toutes ses dimensions. La confrontation avec l'œuvre, elle-même interprétation du monde, nourrit l'expérience symbolique, singulière, des élèves ; elle fait sens jusque dans les apprentissages. La confrontation avec un public vierge, exigeant et critique comme sait l'être le public scolaire, nourrit en retour le travail de création artistique.

Ainsi le théâtre à l'école permet-il la conjonction de trois expériences fondatrices : celle du voir, celle du faire, celle de l'interprétation.

Jean-Paul Jacob,
Directeur régional des affaires culturelles
des Pays de la Loire

En 2002, les ministères de la culture et de la communication et de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont initié conjointement, sur l'ensemble du territoire, des pôles nationaux de ressources destinés à accompagner le développement des arts et de la culture à l'École dans les domaines de la formation, la documentation et l'édition.

S'appuyant sur la capitalisation d'expériences régionales fortes autour des problématiques du Théâtre Éducation, le **Pôle national de ressources Théâtre** de l'académie de Nantes a ainsi été créé en juillet 2002. Sous l'autorité conjointe du Rectorat de l'académie de Nantes et de la Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire, il associe les compétences de nos trois structures, le Nouveau Théâtre d'Angers - Centre dramatique national, le Centre régional de documentation pédagogique des Pays de la Loire et l'Institut universitaire de formation des maîtres des Pays de la Loire.

Le présent guide rend compte de l'ensemble des missions du pôle :

- il se propose d'accompagner la formation des personnes-ressources issues de l'éducation nationale, de la culture et des collectivités territoriales ;
- il participe au repérage de ressources clefs pour le théâtre à l'École ;
- et il facilite ainsi l'approche pédagogique des pratiques théâtrales en dotant les enseignants, les médiateurs et les formateurs, d'un outil pratique pour monter un projet théâtre cohérent.

Le pôle mène ses actions en étroite collaboration avec de nombreux acteurs éducatifs, culturels, politiques et territoriaux. Pour ce guide, il s'est ainsi associé au réseau des coordonnateurs départementaux relevant de la Délégation académique à l'action culturelle de l'académie de Nantes qui ont activement participé à la réalisation de ce projet, à la définition des enjeux et à la rédaction des contenus.

Nous souhaitons les remercier vivement pour leur contribution à ce guide qui, nous n'en doutons pas, sera un précieux outil au service de l'éducation artistique et culturelle au théâtre pour les enseignants de notre région et au delà du territoire ligérien.

Armelle Bonin, directrice du CRDP des Pays de la Loire

Marguerite Altet, directrice de l'IUFM des Pays de la Loire

Claude Yersin, directeur du Nouveau Théâtre d'Angers - CDN des Pays de la Loire

Pourquoi un tel guide ?

Un guide, pourquoi ?

- pour débiter dans la mise en place d'un projet théâtre ;
- pour accompagner tout enseignant, de la maternelle au lycée, qui souhaite initier des actions théâtre avec ses élèves, avec ses collègues, dans sa classe et dans son établissement ;
- pour rappeler les grands principes qui sous-tendent les actions du théâtre à l'École : le partenariat avec les structures et les artistes de théâtre, l'expérience de spectateur ou encore l'approche du répertoire contemporain.

Un guide, pour qui ?

- pour les acteurs éducatifs qui cherchent à faire entrer le théâtre à l'École ;
- pour les acteurs culturels qui souhaitent développer des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Un guide, comment ?

- 3 chapitres pour accompagner la mise en œuvre de tout projet théâtre : la démarche et la méthodologie, la formation des enseignants ainsi que les modalités réglementaires, techniques et pratiques du projet ;
- 3 chapitres pour approfondir les différentes approches du théâtre avec des élèves : la pratique artistique, la pratique culturelle et la lecture des écritures théâtrales contemporaines ;
- 3 questions pour appréhender, dans chacun de ces chapitres, les enjeux de l'action (pourquoi ?), les moyens, le cadre et les modalités de sa mise en œuvre (comment ?), les partenaires possibles et les ressources disponibles (avec qui ?) ;
- 2 niveaux de lecture pour, d'une part, se saisir d'outils incontournables, pratiques et modélisables et, d'autre part, identifier des ressources institutionnelles, culturelles, artistiques et éducatives propres à l'académie.

Je monte un projet théâtre

Patrick Even,
coordonnateur académique de Loire-Atlantique



Pourquoi ?

Petit point de méthode

Il est important que les différents acteurs rédigent le projet à plusieurs mains. Le fait de consigner par écrit amène chacun à préciser sa pensée et à mieux appréhender celle de l'autre. La trace écrite permet aussi de s'y reporter : elle "acte et officialise" les objectifs choisis, les engagements pris et les moyens envisagés pour s'y tenir. Elle constitue également un outil de communication riche et convaincant auprès du conseil d'administration, des partenaires et des collectivités susceptibles de soutenir cette initiative. Enfin, elle prépare et facilite le bilan et l'évaluation du projet.

Il convient de dresser un état des lieux. A quel besoin, à quelle demande répond ce projet ? De quelle opportunité veut-on ainsi profiter (création d'une nouvelle salle de spectacle, installation d'une compagnie...) ? Sur quelle action antérieure s'ancre-t-il ?

Il est également essentiel de préciser de quelle manière ce projet s'articule avec celui de l'établissement. Le chef d'établissement inscrit en effet dans son projet annuel un volet consacré à l'éducation artistique et culturelle et le développe à partir des moyens budgétaires globalisés qui lui sont alloués.

Il convient de définir et de décrire les différentes étapes du projet de façon tout à la fois souple et précise pour parcourir l'itinéraire prévu sans pour autant suivre des rails.

Il revient à l'enseignant de présenter son projet aux instances de l'établissement et à sa hiérarchie afin qu'il reçoive leur agrément et les financements correspondants. L'enseignant du niveau élémentaire prend contact avec son inspection académique via son inspecteur de circonscription. L'enseignant du second degré, après accord de son chef d'établissement, prend contact avec le délégué académique à l'action culturelle du rectorat. Dans tous les cas, il convient également de prendre contact avec le conseiller à l'éducation artistique de la Direction régionale des affaires culturelles.

Des objectifs culturels, artistiques et pédagogiques

Le projet théâtre doit viser la réalisation d'objectifs culturels (rencontre avec les œuvres de création ou patrimoniales), artistiques (rencontre avec les artistes en démarche de création et implication dans une pratique effective) et pédagogiques (acquisition progressive de références et de compétences dans un domaine donné). Il aboutit le plus souvent à une production d'élèves.

Distinguer l'artistique du culturel n'est pas toujours aisé : ils sont intimement liés. Disons très rapidement que la pratique d'acteur relève de l'artistique et la pratique de spectateur, du culturel.

Pour qu'un projet permette une découverte assez complète (si modeste soit-elle en temps et en moyens) de l'art théâtral, il faut autant que possible ménager un équilibre entre les activités d'initiation au jeu et la construction d'une culture théâtrale. Cette dernière peut passer par une découverte de l'histoire du théâtre, une sensibilisation au répertoire et aux spécificités du texte théâtral ainsi que par une fréquentation des formes contemporaines du spectacle vivant.

L'éducation au théâtre, comme toute démarche pédagogique, suppose d'interroger au préalable les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire à acquérir par les élèves.

Les projets théâtre peuvent concerner les enseignants du premier degré, dans le cadre de l'éducation artistique notamment, les enseignants du second degré, quelle que soit leur discipline, ainsi que les conseillers principaux d'éducation désireux de s'investir dans ce type d'action.

Concernant les programmes d'enseignement, on peut regretter la place accordée explicitement dans les instructions officielles de l'école, du collège et du lycée. On peut néanmoins trouver à leur lecture, les points d'appui nécessaires à l'enseignement du théâtre en tant que pratique artistique, littéraire et culturelle.

Pleins feux sur...

... les programmes d'enseignement du français : quelques repères

Les programmes étant largement consultables par ailleurs, on se contentera ici de signaler, pour chaque niveau d'enseignement, les liens qui peuvent être établis entre les préconisations officielles et la familiarisation des élèves avec le théâtre.

Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale

Textes officiels et programmes des premier et second degrés
www.eduscol.education.fr
 > rubrique Sommaire / lycée / programmes scolaires



	Enjeux et finalités	Démarches
Cycle 2	Comprendre un texte, en discuter les différentes significations, en proposer une interprétation. Retrouver les informations implicites dans un texte.	<i>Privilégier les interprétations collectives. Le théâtre peut offrir l'occasion d'un projet plus élaboré.</i>
Cycle 3	Rencontrer des œuvres littéraires (littérature de jeunesse). Affermir la compréhension de textes complexes. Eprouver les libertés et les contraintes de toute interprétation.	<i>Avec les œuvres poétiques et théâtrales, les élèves, guidés par leur enseignante ou leur enseignant, prolongent l'interprétation en cherchant à la transmettre au public de leurs camarades ou à un public plus large. En liaison avec les activités artistiques (musique, arts visuels, danse) ou dans le cadre d'un projet, ils élaborent la mise en voix et la mise en scène des textes. Le travail régulier de diction des textes peut s'accompagner de projets plus ambitieux (en particulier lorsque le théâtre est abordé), éventuellement appuyés par le renfort technique d'artistes dans le cadre d'un projet d'école ou d'un projet artistique et culturel (PAC), qui, au-delà de la mise en voix, utilisent les ressources corporelles pour déployer l'interprétation des textes dans l'espace et pour les donner tout à la fois à entendre et à voir. Il existe des relations fortes entre dire des textes et les chanter. Chaque fois que cela sera possible, on tentera d'articuler l'une et l'autre activité, sans oublier qu'une chorale peut très judicieusement être l'occasion de les rapprocher.</i>

	Enjeux et finalités	Démarches
	Maîtriser les différentes formes de discours (narrative, descriptive, explicative, argumentative).	<i>En liaison avec ces formes de discours, on aborde l'étude du dialogue. L'étude des textes littéraires permet de mettre en place une approche raisonnée des genres.</i>
6^{ème}		<i>Quelques extraits de théâtre et éventuellement une courte pièce du domaine français. Le travail s'appuie si possible sur le jeu dramatique des élèves. L'étude plus approfondie du dialogue et du genre théâtral sera réservée aux années ultérieures.</i>
5^{ème}		<i>Une pièce de théâtre brève du moyen âge ou du XVII^e. L'initiation au théâtre se fait en relation avec le travail sur le dialogue.</i>
4^{ème}		<i>Une pièce de Molière et éventuellement une autre pièce du XVII^e (lues dans leur intégralité ou abordées de façon plus rapide). Dans l'étude du dialogue, on utilisera des enregistrements audiovisuels montrant des dialogues de théâtre, de cinéma, de télévision.</i>
3^{ème}		<i>On continuera à privilégier la prise de parole devant un auditoire (compte rendu, exposé, récitation, théâtre). Ecoute d'enregistrements de textes dits par des comédiens. Comparaison de plusieurs enregistrements d'un même texte ou d'un même fragment théâtral. La préparation d'un ensemble de scènes ou la réalisation d'une pièce de théâtre peut constituer un grand projet pour un groupe d'élèves animés par des enseignants formés à cette activité. Dans tous les cas, le travail de théâtralisation, même modeste, doit, autant qu'il est possible dans le contexte scolaire, prendre en compte les différents langages de l'expression théâtrale : espace, lumière, mouvements corporels, voix.</i>

	Enjeux et finalités	Démarches
	Etude des genres et des registres dans une perspective d'histoire littéraire, par une réflexion sur les caractéristiques du genre et ses évolutions.	
2^{nde}	Lectures d'œuvres relevant de la tragédie ou de la comédie. Approche de la notion de registre tragique ou comique Lectures d'œuvres complémentaires permettant de saisir les évolutions du genre. Introduction aux spécificités de la création théâtrale, à la fois texte et spectacle.	<i>Genre scénique, le théâtre impose un travail sur l'oral. On peut initier les élèves aux problématiques du dialogue. Il est nécessaire de prendre en compte le rôle de l'espace scénique, des décors et des costumes, des éclairages et d'engager une réflexion sur les conventions de représentation. L'étude du théâtre offre de nombreuses occasions de travail en liaison avec les arts.</i>
1^{ère}	Faire comprendre aux élèves comment l'œuvre dramatique prend toute sa signification dans sa réalisation sur scène et leur faire découvrir les ressources de signification que permet l'association du verbal et du non-verbal.	<i>Dans l'analyse des textes, deux préoccupations s'imposent : la visualisation associée au texte, de préférence par vision de la pièce, au moins par mise en voix et en espace en classe et des analyses comparatives. Le recours à des documents tels que reproduction de décors et de costumes, musiques, enregistrements, est préconisé. Un temps de réflexion sur le rôle des interprètes est nécessaire.</i>

Comment ?

Les acteurs du projet

Il est important de bien définir, dès l'élaboration du projet, le rôle de chacun des acteurs à savoir l'équipe éducative, le chef d'établissement, le partenaire artistique et l'élève.

Pour le rayonnement du projet, plusieurs membres de **l'équipe éducative** doivent participer à son encadrement, chacun devant y trouver sa place. S'agit-il par exemple d'un projet interdisciplinaire mené avec les professeurs d'arts plastiques et d'éducation musicale ? Leur rôle est-il d'apporter un décor sonore et visuel au travail théâtral déjà en partie achevé ou de participer à une recherche collective de correspondances artistiques dès la gestation de la réalisation ? Quel accompagnement le professeur documentaliste peut-il apporter à ce projet ? De quelle manière le conseiller principal d'éducation est-il associé au projet ?

Il est également essentiel d'associer **le chef d'établissement** dès l'origine du projet et d'évoquer avec lui à la fois les objectifs pédagogiques et les implications sur la vie de l'établissement. Il peut en effet jouer un rôle déterminant de conseil et d'aide à la mise en œuvre du projet sous ses différents aspects : matériel (locaux, outils techniques), fonctionnel (aménagement horaire, contact avec les partenaires, démarches administratives, communication interne et externe) et financier (recherche de financements, soutien en conseil d'administration).

Un projet d'éducation artistique et culturelle suppose un partenariat avec **un professionnel de l'art ou de la culture**, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre. Il est essentiel de l'associer dès la première phase de concertation afin d'interroger ensemble la place et les attentes de l'artiste et de l'enseignant, ainsi que les complémentarités à construire. Cela permet également de définir un calendrier, un budget mais aussi une évaluation en amont du projet.

Cette confrontation liminaire d'objectifs, de compétences et de rôles évite les malentendus, bouscule les représentations de chacun et enrichit le projet. L'intervenant artistique ne doit en effet en aucun cas être cantonné à un rôle de prestataire qui viendrait suppléer l'enseignant lorsque celui-ci estime être à la limite de ses compétences. Il n'assure pas un enseignement et ne se substitue pas à l'enseignant qui demeure responsable de ses élèves et de sa classe. Il va donc de soi que l'artiste n'intervient pas seul auprès des élèves. Il intervient avec sa différence, son statut et ses compétences propres et ouvre à cet égard une autre démarche de rencontre avec les œuvres et avec la création.

Le rôle de **l'élève** doit être également clairement défini. Loin d'être passif, il participe pleinement à l'aventure et l'enrichit par ses propositions et la mobilisation de ses compétences particulières. Mais cela suppose aussi qu'il soit respectueux de chacun et solidaire de tous. L'élève spectateur se tait, regarde et écoute ses camarades lorsqu'ils jouent. Il leur laisse d'abord la parole. Puis il commente et fait des propositions qui sont discutées et prises en compte par l'ensemble du groupe et les animateurs pour nourrir une véritable création collective.

La valorisation et le rayonnement

Il est essentiel de prévoir les différents moyens de diffusion du projet à la fois dans et hors de l'établissement, à travers par exemple des présentations de petites formes durant l'année, une série de (re)présentations au terme du parcours ou encore une exposition. Trop de projets restent confidentiels alors qu'ils pourraient contribuer à dynamiser la vie culturelle de l'établissement et du territoire dans lequel ils s'inscrivent.

Cf. la communication du projet, page 52

L'évaluation

Il est utile de déterminer les modalités de l'évaluation au sein de l'équipe d'animation (temps de concertation) mais aussi avec les élèves (moments d'échanges, questionnaire, carnet de bord, appréciation de la ou des productions...). Les critères de cette évaluation doivent concerner le projet lui-même (ses modalités, la qualité de la ou des réalisations), la dimension partenariale, les acquis des élèves mais aussi les acquis des enseignants...

Avec qui ?

À l'extérieur de l'établissement, de nombreux partenaires peuvent apporter leur soutien au projet.

Afin de bénéficier de conseils en matière d'élaboration et de conduite de projet, il est judicieux de s'adresser au **délégué académique à l'action culturelle (DAAC)** du rectorat. Il est souvent relayé par des coordonnateurs académiques en charge d'une mission sectorielle, telle que le théâtre, la danse ou la musique, dans le second degré. Pour le premier degré, des coordonnateurs départementaux pour l'éducation artistique et l'action culturelle sont également désignés dans les inspections académiques.

La **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)**, service déconcentré du ministère de la culture et de la communication en région, est également un interlocuteur privilégié pour toutes les questions relatives à l'intervention d'un artiste en milieu scolaire (choix, modalités financières, etc.). Le conseiller théâtre et le conseiller à l'éducation artistique sont particulièrement désignés pour offrir ce type de conseil.

Les différents échelons des **collectivités territoriales** peuvent être aussi partenaires du projet. La loi de décentralisation propose des mesures qui favorisent la coopération avec l'éducation nationale, ainsi qu'entre les collectivités elles-mêmes. Loin de se limiter au transport des élèves dans le cadre d'une sortie à un spectacle, nombreuses sont celles qui développent une politique d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'État et à l'échelle de leur territoire. Il convient donc de se renseigner auprès de chacune d'elles sur l'aide qu'elle peut consacrer à chaque projet.

Les **structures culturelles** ont développé des liens privilégiés avec l'éducation nationale. Leurs services de médiation culturelle proposent aux établissements qui les sollicitent une programmation de spectacles accessibles aux jeunes, des actions d'accompagnement, une expertise et une aide aux projets.

Placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, le **réseau Scérén** met à disposition des acteurs et usagers du système éducatif, à travers les centres régionaux de documentation pédagogique et leurs implantations départementales, un ensemble de ressources multi-supports : ouvrages pédagogiques de référence, théâtre filmé, documentaires vidéo, revues spécialisées, bases de données en ligne, bibliographies... Il a également pour mission d'éditer des produits qui valorisent des expériences menées sur le terrain et qui incitent à monter des projets. Il peut enfin mettre en œuvre des animations pédagogiques pour les équipes des établissements et co-organiser des événements et rencontres entre les partenaires du Théâtre Éducation.

Pleins feux sur...

... les associations départementales Théâtre Éducation

L'académie de Nantes bénéficie d'un réseau de cinq associations Théâtre Éducation. Chacune couvre un département : *Amlét* en Mayenne (53), *Comète* en Loire-Atlantique (44), *En Jeu* en Maine-et-Loire (49), *Théâtre pour l'Avenir* en Sarthe (72) et *Vents et Marées* en Vendée (85). Elles sont composées majoritairement d'enseignants mais aussi d'artistes militants.

Leurs objectifs sont l'information, la formation et l'organisation de rencontres d'élèves, mieux connues sous le nom de *Printemps théâtraux*.

Ce réseau de bénévoles représente un relais essentiel pour accompagner l'élaboration et le suivi de projets dans le domaine du théâtre. Les responsables de ces associations exercent également des responsabilités départementales auprès du rectorat de Nantes.

Coordonnées des associations Théâtre Éducation

Cf. annuaire des ressources (contacts en Pays de la Loire), page 59

... le Théâtre-amphi du lycée Douanier-Rousseau à Laval

Dans certains établissements scolaires s'ouvrent et se construisent des espaces spécifiquement dédiés aux pratiques artistiques et culturelles. Ces équipements sont financés par les collectivités territoriales qui ont d'ores et déjà des compétences en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des bâtiments scolaires. La Ville a la charge des écoles, le Département celle des collèges et la Région celle des lycées et des établissements d'éducation spécialisés.

Ainsi, le lycée Douanier-Rousseau à Laval (53) bénéficie depuis la rentrée 2005, d'une salle de théâtre-amphi dans son enceinte. Financée en totalité par la Région des Pays de Loire, cette salle a été imaginée et conçue en concertation avec l'équipe pédagogique et le partenaire artistique (le Théâtre de l'Éphémère) de l'option théâtre, laquelle concerne chaque année un élève du lycée sur dix, soit une centaine d'élèves.

Cette salle de spectacle offre un espace scénique de 150 m², une régie son et lumière mobile, deux loges (garçons et filles) et un gradin de 144 places rétractable qui permet ainsi de profiter de l'ensemble de l'espace, soit 450 m². Consacrée en priorité aux activités de théâtre dans le lycée (travaux des élèves inscrits en option théâtre, formations des enseignants, etc.), cette salle permet de présenter les petites formes produites par les élèves à la communauté scolaire et au public.

Repères

Bibliographie

Cabet Jean-Louis, Lallias Jean-Claude
Les pratiques théâtrales à l'école
Rectorat de Créteil - Mission d'action culturelle, 1985.

Lallias Jean-Claude, Lasalle Jacques, Lorient Jean-Pierre

Le théâtre et l'école. Histoire et perspectives d'une relation passionnée
ANRAT ; Actes Sud, 1985.

Pour appréhender les contenus de l'éducation artistique en matière de théâtre : l'improvisation, le mouvement, la déclamation, la lecture du texte, l'écriture dramatique et l'analyse du spectacle.

Page Christiane

Pratiques du théâtre

CNDP ; Hachette Éducation, 1998.

Pour aborder le théâtre à travers diverses approches : jeu dramatique, marionnettes, théâtre du mouvement, théâtre-image et écriture dramatique.

Du théâtre à l'école

CRDP de l'académie de Lyon ; Hachette Éducation, 1994.

Une réflexion sur les pratiques théâtrales, source de renouvellement pédagogique.

Le théâtre au collège

CNDP, 1997.

Des propositions de parcours théâtraux exploitables à l'école, au collège et au lycée.

Zucchet Freddy

Oser le théâtre

CRDP de Grenoble, 2002.

Quand la pratique théâtrale complète les apprentissages traditionnels et s'inscrit dans une véritable pédagogie de projet...

En ligne

Association nationale de recherche et d'action théâtre - ANRAT

www.anrat.asso.fr

Actualités, rencontres et publications du Théâtre Éducation.

Centre national du théâtre – CNT

www.cnt.asso.fr

Centre d'information, de documentation et de conseil sur le théâtre ; base de données sur les spectacles, organismes, personnes et formations ; vidéothèque sur le spectacle.

CRDP des Pays de la Loire

www.crdp-nantes.cndp.fr

> rubrique Arts et culture / théâtre

Nombre de ressources pour accompagner la pratique du théâtre en classe. Des liens vers :

- **La base des expériences pédagogiques**

Actions exemplaires menées dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

- **La base des ressources culturelles locales**

Lieux, organismes et personnes ressources pour monter un projet culturel en milieu scolaire.

- **Le département arts et culture du Scérén**

Ressources, informations et éditions pour l'éducation artistique et culturelle ; carnet d'adresses du réseau arts et culture en région.

- **Les pôles nationaux de ressources théâtre**

CNDP

www.cndp.fr

> rubrique Informations officielles

En libre consultation : programmes et accompagnements pour les enseignements primaire (la sensibilité, l'imagination, la création - éducation artistique) et secondaire (enseignements artistiques).

Éducation, arts et culture

www.education.arts.culture.fr

Le portail interministériel d'information dédié à l'éducation artistique et culturelle.

Hors les murs - HLM

www.horslesmurs.asso.fr

Centre de ressources sur les arts de la rue et les arts de la piste.

je fais du théâtre avec mes élèves

Nathalie Pirotais,
coordonnatrice 2nd degré Maine-et-Loire

Pourquoi ?

Parce que jouer, c'est agir. Jouer c'est laisser aller son imagination, ses émotions et simultanément trouver une forme pour les exprimer, les partager avec d'autres dans le plaisir.

Le jeu théâtral permet de faire évoluer les élèves d'un état passif à une attitude active et créative, avec la complicité d'enseignants et d'artistes. L'activité de jeu est libre mais elle est soumise à des règles bien définies et est circonscrite dans des limites d'espace et de temps précises et fixées à l'avance.

Ainsi, elle permet aux élèves d'acquérir des savoir-faire, des savoir-être et des valeurs qui constituent l'enjeu essentiel d'une pratique théâtrale en milieu scolaire :

- l'écoute et le respect du travail des autres ;
- la solidarité à travers le travail de groupe ;
- l'exigence dans la poursuite d'un projet à long terme ;
- le développement de l'esprit critique ;
- la prise de parole réfléchie et adressée ;
- l'acquisition d'une culture théâtrale.

Comment ?

Des règles de fonctionnement sont recommandées pour mener les activités de jeu :

- transformer l'espace de vie quotidien en un espace de jeu en utilisant un portant, un marquage au sol, une moquette ;
- placer les élèves tour à tour en position de joueurs et de spectateurs ;
- éviter de laisser un élève seul sur scène ;
- constituer les groupes de jeu par tirage au sort ;
- limiter le temps de jeu ;
- rendre les postes de jeu interchangeables ;
- imposer l'absence de remarques pendant le jeu ;
- encadrer les séances par un cercle de parole et d'écoute ;
- progresser au cours de l'année en suivant un parcours méthodique, c'est-à-dire en allant du non verbal au verbal, en travaillant d'abord sur l'espace, le regard, le chœur, le théâtre image, les rituels quotidiens ou collectifs pour aborder enfin le texte par fragments ;
- privilégier les petites formes théâtrales ce qui nécessite un travail d'adaptation des textes : réduire sans résumer ;
- se poser des questions propres au théâtre : qui (les personnages) ? à qui (l'adresse) ? où (l'espace) ? quand (le temps) ? pourquoi (les intentions des personnages) ? comment (les styles de jeu) ? avec quoi (les objets) ?

Avec quels dispositifs ?

Deux orientations sont possibles pour mener une activité autour du jeu. Soit le projet théâtral est mené en classe entière et permet ainsi d'impliquer tous les élèves sans distinction et de l'articuler avec les autres enseignements, soit le projet est mené avec des élèves volontaires dans le cadre d'un atelier ou d'un club.

Les enseignements théâtre au lycée (option obligatoire de la série lettres-arts ou option facultative dans les autres séries) sont encadrés par une équipe composée d'enseignants et de professionnels du théâtre. Une épreuve spécifique du baccalauréat valorise le travail des élèves.

Les ateliers artistiques au collège (4^{ème}/3^{ème}) et au lycée permettent de conduire, sur une année, avec un groupe d'élèves volontaires et hors temps scolaire, un travail d'initiation aux techniques de jeu théâtral et à la pratique de spectateur. Ce travail rayonne dans l'établissement scolaire à travers la présentation de petites formes au cours de l'année et/ou d'une représentation finale.

L'atelier est co-animé par un professeur, ou une équipe d'enseignants, et un comédien qui intervient une quarantaine d'heures. Les ateliers artistiques font partie intégrante du projet d'établissement. En fin d'année, un bilan est remis à la DRAC et au rectorat.

Les classes à projet artistique et culturel théâtre organisent une grande partie de l'activité d'une année scolaire, pour la classe entière, autour d'une réalisation artistique et culturelle. Constituant un prolongement et un enrichissement des enseignements, ce projet implique l'intervention d'un professionnel du spectacle pendant 8 à 12 heures. Les projets de classes à PAC du premier degré sont financés après validation par l'inspection académique ; les collectivités peuvent également en être les partenaires privilégiés.

Le jumelage participe d'un partenariat entre une structure culturelle ou une équipe artistique et des établissements d'enseignement, de l'école à l'université jusqu'aux établissements de formation tels que les IUFM. Il conjugue des objectifs artistiques, culturels et pédagogiques avec un apport de sens et de dynamisme à l'apprentissage et à la maîtrise des savoirs.

« Il n'y a pas de jumelage type mais des jumelages divers, de contenus et d'ampleur très différents, pouvant concerner une petite école rurale comme une grande université pluridisciplinaire, l'important étant qu'il y ait une véritable relation contractuelle entre des partenaires travaillant en complémentarité sur un projet conçu en commun et qui devra être connu du plus grand nombre » (*Circulaire ministérielle n° 92129 du 30.02.92 sur les Jumelages - BO n°15 du 9 avril 1992*).

Dans le domaine du théâtre, on peut différencier deux types de jumelage : avec une structure culturelle et avec une compagnie. Les objectifs du jumelage sont de faciliter l'accès aux spectacles (tarif d'abonnement préférentiel et/ou aide aux transports), de faire découvrir les activités artistiques d'un établissement culturel ou d'une compagnie (animations autour des créations, rencontres d'artistes, visites de théâtre, répétitions publiques) et d'aider des pratiques artistiques d'élèves par l'organisation et le financement ponctuel d'interventions de comédiens professionnels repérés pour leurs qualités dans la transmission de leur art auprès d'élèves.

Pleins feux sur...

... le jumelage du Théâtre de l'Éphémère au Mans

Cette scène conventionnée pour les écritures théâtrales contemporaines met en place des jumelages avec plusieurs collèges et lycées des départements de la Sarthe et de la Mayenne.

Exemple de parcours complet proposé aux classes engagées dans ce dispositif : *L'école du spectateur*. Les élèves assistent à 4 ou 5 spectacles dans l'année dans les structures culturelles de leur choix et au théâtre de l'Éphémère. Les spectacles sont souvent précédés ou suivis d'une rencontre avec les comédiens, le metteur en scène ou l'auteur de la pièce.

Les élèves et le jeu. Chaque élève participe à un atelier de découverte du jeu de l'acteur (corps, espace, voix) encadré par deux artistes. Chaque établissement produit une petite forme à partir d'un texte commun à tous les collèges et lycées inscrits dans ce dispositif. Les petites formes sont présentées en fin d'année lors d'une journée de rencontre entre tous les établissements.

L'accompagnement des projets. Un suivi des projets, des conseils artistiques ainsi qu'un large panel de formations sont proposés aux enseignants des établissements jumelés pour réfléchir aux types d'activités à développer dans les classes autour du spectacle vivant.

Plus de la moitié des établissements jumelés choisissent un parcours en classe entière plutôt qu'avec des volontaires afin d'inclure le théâtre au sein du projet de classe et d'impliquer davantage l'équipe pédagogique.

Les jumelages dans l'académie de Nantes

www.ac-nantes.fr

> *rubrique* Espace pédagogique / action culturelle / théâtre / partenaires

Le dispositif de jumelage

In Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale

www.eduscol.education.fr

> *rubrique* Sommaire / actions éducatives / éducation artistique et culturelle / jumelage



Pleins feux sur...

... les printemps théâtraux

Les printemps théâtraux réunissent des groupes d'écoliers, de collégiens et de lycéens inscrits au préalable auprès des associations Théâtre Éducation. Ces rencontres sont l'occasion pour ces élèves de présenter un extrait du spectacle qu'ils préparent au cours de l'année scolaire avec un enseignant et un artiste, de participer à des ateliers de pratique théâtrale animés par des comédiens et d'assister à un spectacle professionnel.

Ces printemps permettent à chaque élève de vivre une expérience plurielle très enrichissante à travers la rencontre avec d'autres jeunes, la confrontation à un public averti et bienveillant, le souci de produire un spectacle de qualité, l'apprentissage de nouvelles formes de jeu et de pratiques artistiques et le développement de son sens critique devant des productions d'amateurs et de professionnels.

Pour participer aux printemps théâtraux, il faut prendre contact avec les associations départementales de Théâtre Éducation qui organisent 3 ou 4 réunions par an avec les écoles, collèges et lycées afin d'organiser ces journées de rencontres (accueil des élèves, interventions des artistes, etc.).

Les printemps théâtraux dans l'académie de Nantes,

www.ac-nantes.fr

> *rubrique* Espace pédagogique / action culturelle / théâtre / événements

Contacts et informations pratiques

Educnet Théâtre, le portail des enseignements de théâtre

tice.education.fr/educnet3/theatre

> *rubrique* Printemps théâtral

Historique, actualité, charte et mode d'emploi du printemps théâtral



Repères

Bibliographie

Davis Gwénola
O théâtre !

CNDP ; Autrement, 2003.

Une explication vivante et sensible, pour les plus jeunes, des origines et caractère fondamentaux du théâtre.

Degaine André

Histoire du théâtre dessinée

Nizet, 1992.

Passionnant pour les élèves et les professeurs.

Dulibine Chantal, Grosjean Bernard

Coups de théâtre en classe entière

CRDP de Créteil, 2004.

Des fiches pratiques pour aborder le texte et le jeu théâtral dans le cadre de la classe entière, au collège et au lycée.

La collection Les ateliers du théâtre.

Actes Sud papier ; ANRAT

Chaque volume des ateliers du théâtre réunit deux professionnels, celui de la scène et celui de la classe, pour des ouvrages à deux voix avec un même objectif : faire entrer en théâtre, de façon concrète et ludique, des élèves de tous les cycles de l'école, du cours préparatoire au baccalauréat.

- **11 Rendez-vous en compagnie de Robin Renucci / Katell Tison-Deimat**, n°1, 2005.

- **10 Rendez-vous avec Yannis Kokkos / Dany Porché**, n°2, 2005.

La collection Théâtre Aujourd'hui vidéo. CNDP.

Cette collection comprend des captations de pièces, des films réalisés à partir de mises en scène contemporaines ainsi que des documentaires sur une thématique ou sur une personnalité importante du théâtre et de son histoire. Réalisés en coproduction avec des chaînes de télévision, ces films peuvent être librement diffusés dans l'espace de la classe.

De *Tambours sur la digue* d'Ariane Mnouchkine à *Une bête sur la lune* d'Irina Brook ou encore aux leçons de théâtre de Lecoq ou Juvet, ces DVD et vidéos sont autant de documents de référence pour initier les élèves à une culture vivante des arts de la scène.

Tous les titres de la collection sont sur la «cyberbibliothèque» du CNDP : www.cndp.fr/produits

La revue TDC. CNDP.

Un dossier pluridisciplinaire complet et illustré par une iconographie riche et originale comprenant textes et documents pour les enseignants du premier et du second degré.

L'art du comédien, n° 897, 1^{er} juin 2005.

La scénographie, n° 837, 1^{er} juin 2002.

L'espace théâtral : un lieu de partage, n° 780, 15 septembre 1999.

Le théâtre au collège

CNDP, 1997

Des propositions de parcours théâtraux exploitables à l'école, au collège et au lycée.

En ligne

Base des expériences et témoignages du Scérén

www.artsculture.education.fr/experiences

Base des expériences pédagogiques exemplaires menées dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle ; accès aux différentes composantes du projet (éléments pédagogiques, financiers, etc.)

Les dispositifs pour l'éducation artistique et culturelle

www.eduscol.education.fr

> rubrique Sommaire / actions éducatives / éducation artistique et culturelle

In Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale

J'emmène mes élèves au théâtre

Joël Asselin, coordonnateur Sarthe (jumelage)

Evelyne Dumont, coordonnatrice Mayenne

Solène Robert, coordonnatrice Sarthe

Pourquoi ?

Parce qu'être spectateur, c'est contribuer à donner sens, motivation et nouvelles approches aux apprentissages fondamentaux.

Permettre aux élèves d'aller au spectacle, c'est non seulement leur offrir une ouverture culturelle qu'ils ne trouveront peut-être pas dans leur entourage, mais c'est aussi leur apprendre à être spectateur : éprouver le plaisir des émotions partagées, découvrir la spécificité du geste artistique, décrypter les signes de la représentation, lire le monde et se lire soi-même en développant son esprit critique.

Il s'agit d'abord d'obtenir un spectateur calme et réceptif, non dans une préoccupation d'ordre et de discipline, mais parce que chacun est ici convié à une fête où le partage et l'écoute sont indispensables. On ne va pas seul au théâtre, et à défaut de communion, comme le souhaitait Vilar, il y a communication. Ainsi le spectateur est actif et construit du sens.

La formation du spectateur cherche à le mettre en appétit en lui fournissant quelques clefs, quelques repères qui suscitent son attente sans déflorer l'intérêt de la représentation.

Permettre à des jeunes de fréquenter régulièrement les théâtres, c'est :

- donner un capital culturel parfois défaillant qui est bien souvent à l'origine des difficultés à lire et à apprendre ;
- donner à construire du sens à partir d'une expérience concrète : celle du spectateur ;
- développer la réflexivité et la sensibilité, en préférant la logique du « et » à celle du « ou » ;
- faire découvrir la pluridisciplinarité artistique car le théâtre, et tout particulièrement celui d'aujourd'hui, s'inscrit à la croisée de nombreux arts.

Et c'est précisément dans ce croisement que se font toutes les avancées de l'art et de la pensée contemporaine.

Comment ?

Propositions des théâtres

De nombreuses salles programment des spectacles adaptés au jeune public en matinée ou en soirée et permettent aux élèves de faire, dans une même année, grâce à un abonnement spécifique, un parcours parmi des formes diverses de spectacle vivant.

Elles proposent en outre bien souvent des rencontres, ponctuelles ou sur le long terme, autour des spectacles programmés : ateliers du regard pour les enseignants et pour les élèves, échanges avec les artistes, visites du théâtre et des décors, etc. Les services des relations publiques et de la billetterie sont habitués à répondre le mieux possible aux attentes et demandes des publics scolaires.

Les structures culturelles conçoivent également des documents d'accompagnement autour des pièces qu'elles créent ou diffusent et tiennent ces dossiers à la disposition des enseignants qui viennent avec des groupes d'élèves aux spectacles.

Enfin, des dispositifs particuliers, peuvent permettre d'apporter une aide technique et financière (sur les transports par exemple) aux enseignants qui souhaitent emmener des classes entières ou des groupes d'élèves au théâtre.

Devenir spectateur

Développer un regard ou une réflexion critique sur des propositions artistiques, appréhender et analyser les codes et les signes de la représentation sont les enjeux majeurs de la pratique culturelle de spectateur.

Devenir spectateur, c'est avoir accès à des langues et des textes différents, issus du répertoire classique ou contemporain. C'est comprendre qu'au théâtre, il n'y pas de réponse unique, qu'une mise en scène d'une pièce est le résultat d'un parti pris singulier de la part de l'artiste ou de l'équipe artistique.

Le parcours du spectateur doit, autant que possible, s'enrichir d'une ouverture sur la diversité et la multiplicité des formes contemporaines du spectacle vivant, lesquelles sont bien souvent à la croisée des différents arts de la scène (théâtre, danse, marionnette, cirque, musique) et de plus en plus des arts visuels (arts plastiques, cinéma, vidéo, photographie).

Enfin, la découverte des métiers (artistiques, techniques et administratifs) du théâtre et des conditions de création et de production d'un spectacle participe pleinement à l'acquisition d'une culture théâtrale.

Pleins feux sur...

... le Pass Culture Sport de la Région des Pays de la Loire

Le *Pass Culture Sport* est un dispositif de la Région des Pays de la Loire qui s'adresse aux jeunes lycéens et apprentis scolarisés en Pays de la Loire et, depuis la rentrée 2005, à tous les jeunes âgés de 15 à 19 ans quel que soit leur statut (jeunes non scolarisés, en difficulté d'insertion professionnelle, jeunes travailleurs et jeunes étudiants).

Pour 8 €, les jeunes reçoivent un chéquier nominatif qui permet de bénéficier entre autre d'entrées gratuites pour un film, un spectacle, un événement sportif ou encore un site du patrimoine, ainsi que des réductions pour l'achat d'un livre, des inscriptions à une pratique sportive et artistique, etc. Un chèque est spécifiquement dédié aux sorties de classe et de groupe.

Région des Pays de la Loire - www.passculturesport.com
02 28 20 52 05

... l'opération Collège au théâtre de la MCLA

Cette opération, soutenue par le conseil général de Loire-Atlantique et la DRAC des Pays de la Loire et pilotée par la Maison de la culture de Loire-Atlantique, propose un parcours de découverte à des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du département. Chaque saison, les classes inscrites à ce dispositif assistent à deux spectacles accompagnés de rencontres avec les artistes avant et après chacune des représentations. En amont, des stages sont organisés pour les enseignants. Et, parce que le théâtre ce sont aussi des coulisses et de nombreux techniciens au travail, les jeunes de 4^{ème} sont invités à visiter la salle de spectacle en compagnie des régisseurs son, lumière et plateau.

Maison de la culture de Loire-Atlantique - www.mcla.asso.fr
Marion Echevin, responsable jeune public
02 28 24 28 18 - echevin@mcla.asso.fr

Repères

Bibliographie

Corvin Michel
Dictionnaire encyclopédique du théâtre
Bordas, 1991.

Un dictionnaire que tout CDI doit posséder et qui fait le point sur l'ensemble des questions relatives au théâtre.

Devenir spectateur
CRDP du Limousin, 2002.
Des parcours variés pour aborder un spectacle à partir d'une rencontre, d'un décor ou encore d'une régie.

L'ère de la mise en scène
CNDP, 2005. (Théâtre Aujourd'hui ; 10)
Un ouvrage incontournable pour appréhender les tensions fécondes entre le texte et ses représentations.

Legrand Martine
Sortir au théâtre à l'école primaire
CRDP de l'académie d'Amiens ; Hachette Éducation, 2004.
De nombreuses pistes de travail qui donnent un sens à la démarche du jeune spectateur.

Le petit specta(c)teur
Éditions TJP, 2004. (Collection Enjeux)
A l'usage des enfants qui aimeraient bien aller au théâtre un dimanche après-midi d'hiver ou même un mercredi après-midi de printemps.

Ryngaert Jean-Pierre
Introduction à l'analyse du théâtre,
Dunod, 1991.
Une bonne introduction à un travail d'approfondissement d'analyse de théâtre.

En ligne

Le bac au soleil
www.lebacausoleil.com
Nombreux documents et ressources pour accompagner le programme du baccalauréat mais aussi tout simplement pour découvrir le théâtre du Soleil. Les salles, les loges, l'atelier de construction des décors, la salle de réunion, l'atelier de couture, la salle de répétition, etc. se visitent en vidéo...

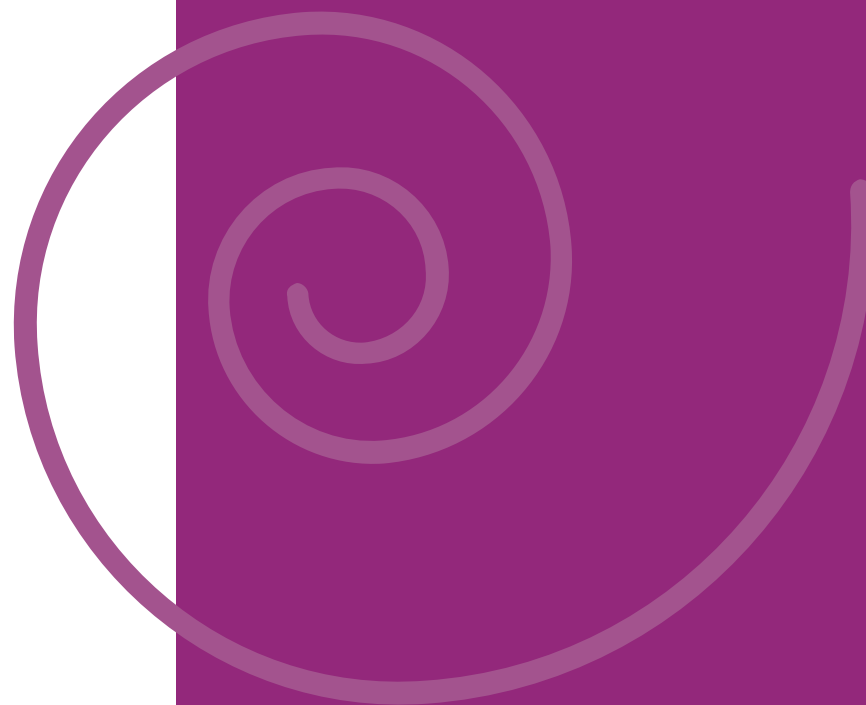
Bérénice, les écrans du savoir
www.cndp.fr/theatre/berenice
Dossier sur la tragédie racinienne adaptée pour la télévision : interviews, extraits sonores et vidéos, fiches élèves et séquences pédagogiques.

Le portail de la culture
www.culture.fr
Portail thématique vers des structures et manifestations culturelles en France; agenda culturel et espace dédié aux jeunes.

Théâtre Enfants : le portail consacré aux spectacles jeune public.
www.theatre-enfants.com
Actualité des spectacles pour enfants, annuaire de recherche d'adresses et témoignages de professionnels.

Je lis du théâtre avec mes élèves

Catherine Le Moullec, coordonnatrice Loire-Atlantique (jumelage)
Françoise Maheux, coordonnatrice Mayenne (jumelage)



Pourquoi ?

Parce que ça donne envie d'écrire, de voir, de faire du théâtre, que ça apprend la vie et que ça donne de la vie !

Lire spontanément du théâtre n'est pas une pratique courante chez les enfants ou les adolescents. L'acte de lire est solitaire et semble en effet peu compatible avec le théâtre ; l'approche par le jeu est plus répandue et plus évidente.

De nombreux auteurs écrivent aujourd'hui pour la jeunesse. Les nouvelles collections destinées au jeune public abordent, sans fausse pudeur ou optique pédagogique excessive, les sujets d'aujourd'hui et savent rencontrer l'intérêt du jeune public. Il nous appartient donc de diversifier les manières d'aborder le texte de théâtre pour mettre les élèves en appétit, pour découvrir avec eux la spécificité de l'écriture dramatique et la variété des langues qui s'incarnent sur la scène contemporaine.

Comment ?

La lecture de ces textes impose de développer des pratiques actives et inventives d'oralisation, de jeu, de mise en espace. Elle permet d'impulser des projets de classe ou d'établissement : lectures théâtralisées à offrir à d'autres, clubs de lecture, cafés littéraires... Enfin, ces textes souvent courts et qui imposent un travail collectif, sauront retenir les lecteurs les plus démotivés.

Les établissements qui mettent en place des ateliers artistiques, des jumelages ou les enseignants qui diversifient leur approche du théâtre ont intérêt à proposer ces textes de théâtre à leurs élèves. Ils doivent pouvoir disposer dans le centre de documentation et d'information de leur établissement de fonds représentatifs de la diversité du répertoire de théâtre, fonds qu'il appartient à l'équipe pédagogique, et notamment au professeur documentaliste, de valoriser, d'enrichir et de faire vivre.

Pleins feux sur...

...le Coup de cœur des lycéens de Guérande

Dans le cadre du printemps théâtral des lycéens en Loire-Atlantique et en lien avec le Prix des Écritures théâtrales de Guérande, l'association Comète a mis en place le *Coup de cœur des lycéens*, opération qui vise à faire lire des textes de théâtre, à découvrir des écritures contemporaines et à rencontrer des auteurs vivants.

Les lycéens reçoivent en début d'année scolaire cinq œuvres de jeunes auteurs dramatiques récemment publiées ou en passe de l'être, choisies par les principales maisons d'édition théâtrale. Au cours de l'année, lectures, oralisations, exercices pratiques et échanges permettent aux lycéens de choisir leur texte préféré. Lors d'une rencontre au mois d'avril, les élèves délégués par chaque établissement, en compagnie de deux professeurs animateurs de cette rencontre, élisent un texte au terme d'échanges riches, pertinents et passionnés. Lors du printemps théâtral en mai, les lycéens rencontrent l'écrivain qu'ils ont élu, certains d'entre eux présentent une lecture d'extraits de son œuvre, base d'une fructueuse discussion avec un auteur qui leur est contemporain et proche.

Comète, association Théâtre Éducation
Patrick Even, responsable de l'association
06 18 15 73 42 - association.comete@wanadoo.fr

...l'opération Je lis du théâtre d'Athénor

Depuis 1998, Athénor (Nantes/Saint-Nazaire), scène conventionnée musique contemporaine - jeune public, a imaginé un outil ludique. Des valises de livres, sélectionnés dans le répertoire théâtral contemporain par les différents partenaires (bibliothécaires, théâtre Athénor, enseignants...) de la région des Pays de la Loire, circulent auprès des groupes de jeunes qui élisent ensuite un coup de cœur.

Pour rester informés de la vie du projet et communiquer entre eux, les groupes envoient tous les mois un message par fax au théâtre, sous forme de brèves dépêches ou télégrammes, qui rend compte de la vie de l'équipe. Les messages sont réunis dans « L'avis du lecteur » et envoyés aux bibliothèques relais qui les rediffusent dans les groupes.

Tous les participants se retrouvent pour défendre leur choix en fin d'année et présentent une lecture d'un court extrait de leur texte préféré, le plus souvent en présence d'un des auteurs de la sélection.

Athénor - www.athenor.com
Elisabeth Crusson, comédienne et médiatrice culturelle
02 51 10 05 05 - ac@athenor.com

Repères

Bibliographie

Pour choisir et lire des textes dramatiques

Azama Michel

De Godot à Zucco. Anthologie des auteurs dramatiques de langue française 1950 - 2000

CNDP ; Éd. Théâtrales, 2004.

Trois volumes mettent en perspective deux cents extraits de textes édités, accompagnés d'une biographie de leur auteur, présentés selon des critères formels ou thématiques et introduits par des spécialistes.

Vol. 1 : Continuité et renouvellements ; Vol. 2 : Le moi et l'intime ; Vol. 3 : Le bruit du monde

Cap sur l'écriture dramatique jeune public en France : un choix de pièces contemporaines

Théâtrales l'Association ; SACD, 2001.

Choisir et jouer les textes dramatiques, guide-annuaire.

Éd. Théâtrales ; Centre national du théâtre, 2003.
Un guide pratique pour trouver, consulter et jouer les textes dramatiques.

Le répertoire jeune public en question. Journées d'étude des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 1999.

Théâtrales l'Association, 2000.

Théâtre à l'école, des écritures vivantes

La Scène, supplément au numéro 24, mars 2002.
Une « petite bibliographie théâtrale en voie d'inachèvement à l'usage de la jeunesse » invite à découvrir 250 pièces à lire, à dire et à jouer.

Théâtres et enfance : l'émergence d'un répertoire

CNDP, 2003. (Théâtre aujourd'hui ; 9)

Ce numéro de « Théâtre aujourd'hui » participe à la découverte des textes et des auteurs pour le jeune public, du travail des éditeurs et de plusieurs expériences qui mettent les jeunes en contact avec les écritures théâtrales de leur temps. Un ouvrage incontournable sur le répertoire contemporain.

Les incontournables sur le texte dramatique

Ryngaert Jean-Pierre

Introduction à l'analyse du théâtre

Bordas, 1991.

Vinaver Michel

Écritures dramatiques

Actes Sud, 1993.

En ligne

Les éditeurs de théâtre pour la jeunesse

Actes Sud

www.actes-sud.fr

coll. Papiers, Heyoka jeunesse

L'arche éditeur

www.arche-editeur.com

coll. Théâtre jeunesse

L'École des Loisirs

www.ecoledesloisirs.fr

coll. Théâtre

Lansman

www.lansman.org

coll. Lansman jeunesse, Printemps théâtral, Cahiers du Soleil debout, Théâtre à lire et à jouer, Théâtre pour la jeunesse Wallonie-Bruxelles

Éditions Théâtrales

www.editionstheatrales.fr

coll. Théâtrales Jeunesse

Flammarion

editions.flammarion.com

coll. Père castor, Théâtre en poche

Gallimard Jeunesse

www.gallimard-jeunesse.fr

coll. Folio Junior Théâtre

Des sélections et analyses de pièces de théâtre pour la jeunesse

ANETH, aux nouvelles écritures théâtrales

www.aneth.net

Des pièces contemporaines à lire et à jouer : sélections, dossiers thématiques, dossiers auteurs, bibliographies, etc.

adec29.free.fr

Dans le réseau ANETH, on peut signaler le site du théâtre amateur en Finistère qui propose une sélection de pièces avec un résumé.

Citrouille, le site des librairies spécialisées jeunesse

lsj.hautetfort.com

Sélections, coups de cœur, chroniques et critiques du comité de lecture des librairies spécialisées jeunesse, regroupant une vingtaine de libraires, qui assure une veille éditoriale sur toutes les parutions jeunesse.

La marmite à lire

marmitalire.free.fr

Sélections et analyses, notamment de pièces de théâtre jeune public, du comité de lecture des bibliothécaires jeunesse des Bouches-du-Rhône.

La Bibliothèque - Médiathèque Hermeland

www.la-bibliotheque.com

Sélections de sites documentaires et de bibliographies thématiques, telles que « petite proposition bibliographique d'ouvrages non théâtraux dont des extraits peuvent se prêter à la lecture à haute voix par des lycéens », « approche bibliographique de pièces de théâtre pour enfants et adolescent », « pièces courtes » ou encore « pièces drôles ».

Pôle national de ressources Théâtre - CRDP des Pays de la Loire

www.crdp-nantes.cndp.fr

Bibliographies thématiques sur le théâtre et le répertoire contemporain ; fonds spécialisé sur le théâtre à l'École.

Pôle national de ressources littérature jeunesse - CRDP Académie de Grenoble

www.crdp.ac-grenoble.fr

Bibliographies thématiques de littérature de jeunesse dont une « petite bibliographie théâtrale des enseignants de primaire ».

RICOCHET, portail européen sur la littérature jeunesse

www.ricochet-jeunes.org

Le site du Centre international d'études en littérature de jeunesse propose des analyses et informations sur les auteurs, illustrateurs, éditeurs ou encore héros et classiques de la littérature jeunesse, des coups de cœur et toute l'actualité des rencontres et salons en Europe.

Des informations sur des auteurs contemporains

Théâtre contemporain

www.theatre-contemporain.net/auteurs

Sur ce site dédié aux écritures et créations théâtrales contemporaines, on retrouve l'actualité et les biographies des auteurs contemporains.

Repères

Je me forme

Jean Bauné, chargé de mission Théâtre Éducation NTA
Michèle Duterte, coordinatrice 1^{er} degré Maine-et-Loire
Jean Lataillade, coordonnateur Vendée



Pourquoi ?

Pour permettre de monter, de faire, d'emmener et de lire.

Si l'on veut conduire des activités à caractère théâtral dans le cadre scolaire avec de réels objectifs pédagogiques, sociaux, artistiques et culturels, cette formation est indispensable.

A travers un langage peut-être nouveau, l'enseignant en formation retrouve les balbutiements, les ébauches, les blocages des premiers apprentissages. Il refait le cheminement de la conquête de la communication mais avec sa conscience et la capacité d'analyse d'un adulte. C'est ainsi qu'il pourra ensuite guider l'élève dans ses propres démarches.

La formation doit permettre à l'enseignant d'initier la classe, l'atelier ou l'option au plaisir théâtral par une relation active à la culture et à l'art d'aujourd'hui.

C'est par un parcours personnel de formation fait de rencontres, de connaissances réciproques, de pratiques en commun qu'il sera plus à même de faire découvrir aux jeunes dont il a la responsabilité les créations qui leur sont destinées.

Il s'agit d'articuler les apports de l'extérieur avec les nécessaires exigences de l'école. Cette tension doit être féconde pour la transformation des pratiques dans les domaines artistiques et culturels ainsi que dans l'apprentissage de nouveaux langages.

Comment ?

La formation initiale

Les instituts universitaires de formation des maîtres préparent les étudiants aux concours d'enseignement la première année. La seconde année est consacrée à la formation professionnelle des professeurs stagiaires des premier et second degrés.

Leur sensibilisation à l'éducation artistique se fait à plusieurs niveaux :

- pour le premier degré, dans le cadre des dominantes *Arts* et dans le cadre de l'enseignement du français (littérature jeunesse, pratique réfléchie de la langue notamment) ;
- pour le second degré, en lien avec la discipline Lettres ;
- pour le premier et le second degrés, en lien avec la formation générale : conduite de projet, travail en partenariat, éducation à la citoyenneté ;
- pour le premier et le second degrés, dans la cadre des dispositifs liés à l'analyse des pratiques professionnelles.

Pleins feux sur...

...la formation initiale au Nouveau Théâtre d'Angers

Dans le cadre du jumelage de l'IUFM des Pays de la Loire avec le Nouveau Théâtre d'Angers, de nombreux stages de sensibilisation et d'approfondissement sont proposés aux professeurs stagiaires. Ils visent à développer les compétences des stagiaires dans le domaine didactique et pédagogique.

Quelques exemples de modules : initiation au jeu dramatique en classe entière, articulation langues vivantes et jeu théâtral, lecture d'une représentation, théâtre et gestes professionnels du conseiller principal d'éducation et projet d'éducation artistique en partenariat.

Nouveau Théâtre d'Angers, CDN des Pays de la Loire - www.nta-angers.fr
Sylvie Fontaine, formatrice
02 41 88 90 08 - sylvie.fontaine@nta-angers.fr

Comment ?

La formation continue

Dans la formation continue des enseignants, des stages sont proposés chaque année selon différents cadres.

Les rectorats et les inspections académiques mettent en place des formations qui sont inscrites au **Plan académique de formation (PAF)** pour le second degré et ses **volets départementaux** pour le premier degré.

Les informations sur ces formations sont publiées et mises en ligne sur chacun des sites Internet des organisateurs vers la fin de l'année scolaire et ce jusqu'à la fin du mois septembre. Les services de formation continue des rectorats et des inspections académiques valident les inscriptions sur l'avis des chefs d'établissement. Une sélection peut être faite en fonction du nombre de places proposées pour chacun des stages. Les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge selon des modalités spécifiques à chaque stage.

Une offre de formation est proposée **par les structures culturelles**. Un certain nombre de stages sont mis en place par leurs services dits éducatifs. Leur conception est évidemment concertée avec des enseignants (personnels détachés auprès des structures culturelles ou bien missionnés par l'institution éducation nationale). Leur financement est assuré par les structures sur leur budget propre ou à la faveur de subventions spécifiques allouées par le ministère de la culture, au titre du jumelage par exemple. Se renseigner auprès des théâtres directement pour connaître les différentes modalités d'accès.

Dans le cadre du **Programme national de pilotage (PNP)** de la Direction de l'enseignement scolaire (Desco), plusieurs séminaires sont en outre organisés chaque année en direction des personnels d'encadrement, formateurs et enseignants.

Dans le cadre du plan de cinq ans lancé en 2000, trois **Pôles nationaux de ressources Théâtre** ont été créés à Dijon, Reims et Angers. Les PNR théâtre associent un Centre dramatique national, un Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et un Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

Ils ont notamment pour mission de mettre en place des **séminaires** de formation et de réflexion sur les différents enjeux des projets d'éducation artistique au théâtre. Ces séminaires sont destinés aux personnes-ressources issues de l'éducation nationale, de la culture et des collectivités territoriales.

La formation amateur et les stages associatifs

Il est important que les enseignants qui encadrent des activités de pratique théâtrale fassent eux-mêmes l'expérience du jeu et du plateau. C'est pourquoi il est conseillé d'avoir une pratique amateur personnelle régulière ou de suivre des stages brefs. Pour le plaisir et pour nourrir les interventions auprès des élèves.

Le réseau des cinq associations départementales Théâtre Éducation de l'académie de Nantes remplit à cet égard une mission de service public auprès du Rectorat et de la DRAC des Pays de La Loire en servant de relais sur le terrain pour des enseignants à la recherche d'information et de formation.

En complément des stages institutionnels, chacune de ces associations propose ainsi tout au long de l'année des stages placés sous sa propre responsabilité et organisés pendant les week-ends. Les thèmes abordés sont très variés. Le contenu peut avoir trait à la découverte du répertoire jeunesse, à l'espace théâtral, à la marionnette et au théâtre d'objet, au travail du chœur, etc.

Comment s'inscrire ?

- Pour la formation continue des enseignants du premier degré, contacter les inspections académiques.
- Pour la formation continue des enseignants du second degré (PNP et PAF), contacter le rectorat de l'académie et plus particulièrement la DAAC et la DAFPEN.
- Pour la formation nationale des personnes-ressources (PNR), selon le statut de l'enseignant, contacter les inspections académiques ou le rectorat. Les CRDP sont chargés de relayer l'information et de guider les personnels qui souhaitent s'inscrire aux séminaires. Ces formations sont ouvertes conjointement aux artistes, professionnels de la culture et personnels territoriaux qui peuvent se manifester auprès des centres de création théâtrale.
- Pour les stages associatifs, contacter les référents des associations Théâtre Éducation (Cf. page 59).

Pleins feux sur...

... les animations dans les CDDP

L'antenne théâtre au centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) de Maine-et-Loire, apporte des outils pratiques aux enseignants du premier et du second degrés qui souhaitent s'initier au jeu dramatique et au théâtre. Ses activités s'articulent autour de trois axes :

- acquérir une connaissance des fondamentaux du théâtre pour intervenir auprès des élèves (conférences de professionnels du spectacle et de l'enseignement, ateliers autour des ressources) ;
- échanger autour des pratiques (ateliers de réflexion) ;
- animer un groupe d'élèves dans le cadre de la classe (atelier de pratique).

Durant trois heures bimensuelles, l'atelier de pratique prépare ou prolonge les apports des stages proposés dans le cadre de la formation initiale ou continue. Les règles de fonctionnement sont identiques à celles des ateliers avec les élèves et garantissent ainsi l'écoute et le respect du travail de chacun.

La construction des séances, les thèmes travaillés et la mise en jeu de chacun au sein d'un groupe permettent de démarrer un travail avec des élèves et font de cet atelier un lieu d'auto-formation, un lieu de réflexion pédagogique sur les pratiques théâtrales et sur sa propre démarche au sein de son atelier.

CDDP de Maine-et-Loire - www.cddp49.crdp-nantes.fr
Arlette Plard, coordinatrice des animations
02 41 66 88 01 - animations.cddp49@ac-nantes.fr
Michèle Dutertre, enseignante responsable de l'antenne

Le CDDP de la Mayenne et l'association Amlet proposent un cycle de trois animations qui ont pour objectif de développer les pratiques théâtrales des enseignants. À travers la découverte des ressources du CDDP sur le théâtre à l'école (répertoire jeune public, textes de pédagogie théâtrale, etc.), il s'agit de proposer des séquences de travail pratique avec des classes entières.

Encadrées par des enseignants, ces animations se construisent en trois temps : *je vois du théâtre* (comment préparer sa classe et mener un retour de spectacle ?), *je lis du théâtre* (comment développer la pratique de la lecture à haute voix en classe ?) et *je joue du théâtre* (comment faire jouer de courts extraits ? par où commencer ? quels types de textes choisir ?).

CDDP de Mayenne - www.cddp53.crdp-nantes.fr
Ginette Dumans, responsable de la médiathèque
02 43 68 98 55 - ginette.dumans@ac-nantes.fr

Pleins feux sur...

... la formation des comédiens : comment intervenir en milieu scolaire au NTA

En vertu du principe de partenariat, les enseignants s'associent, pour l'encadrement d'activités théâtrales, à des comédiens professionnels. Depuis 1992, le Nouveau Théâtre d'Angers - Centre dramatique national des Pays de la Loire a mis en place des stages intitulés *L'art et la manière d'intervenir en milieu scolaire* qui permettent à des intervenants artistiques professionnels venus de toute la France de confronter leurs pratiques de conduite d'ateliers. Encadrés par un binôme comédien / enseignant, chaque stage questionne les enjeux, moyens et méthodes de la situation particulière de « transmission ».

Mémoire des stages de formation, Les cahiers « L'art et la manière... » constituent un outil de travail et de réflexion riche pour la conception d'ateliers. Recueils d'articles de fond, ils contiennent également des bibliographies.

Nouveau Théâtre d'Angers, CDN des Pays de la Loire - www.nta-angers.fr
Anne Doteau, responsable Théâtre Éducation
02 41 88 90 08 - anne.doteau@nta-angers.fr

Repères

Bibliographie

Collection *Entrez en théâtre !*

Les pôles nationaux de ressources Théâtre ont développé une collection éditoriale nationale pour la formation des enseignants intitulée *Entrez en théâtre!* Un premier coffret de trois DVD-Vidéo construit à partir du triptyque : lire, voir et jouer du théâtre, est édité par le réseau Scérén (sortie prévue à la rentrée scolaire 2006).

Lallias Jean-Claude, Schiaretto Christian, Siméon Jean-Pierre

Les fondamentaux du théâtre à l'école primaire.

CRDP de Champagne-Ardenne (Documents, actes et rapports pour l'éducation), 2003.

Des pistes pour définir les contenus de formation destinés aux cadres et aux enseignants en charge de l'enseignement des pratiques théâtrales.

En ligne

Annuaire des rectorats et des inspections académiques

www.education.gouv.fr

> *rubrique* Système éducatif/ académies et inspections académiques

Eduscol, le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale

www.eduscol.education.fr

> *rubrique* Sommaire/ la formation continue des enseignants

Séminaires, colloques et universités d'été ; dispositifs de formations continue dans les académies et départements ; publications en ligne ; textes de références, etc.

La formation initiale et continue dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle

www.education.arts.culture.fr

> *rubrique* Formation

Volet consacré à la formation des équipes artistiques et pédagogiques sur le portail interministériel d'information dédié à l'éducation artistique et culturelle.

Les pôles nationaux de ressources - PNR

www.artsculture.education.fr/formation/default.asp

Actualités des formations des pôles nationaux de ressources dans les domaines arts et culture : architecture, arts du cirque, arts du goût, arts plastiques, cinéma, danse, design, littérature, musique, patrimoine, photographie, théâtre, sciences et techniques.

Les PNR théâtre

- Angers - Nantes (CRDP, IUFM, Nouveau Théâtre d'Angers)

- Dijon (CRDP, IUFM, Théâtre Dijon Bourgogne)

- Reims (CRDP, IUFM, La Comédie)

Et en pratique ?

Nolwenn Bihan, chargée de projets PNR au CRDP
Anne Doteau, responsable de la formation au NTA

Comment faire intervenir un artiste ?

Comment contacter un partenaire artistique ?

Pour donner sens à un véritable projet partenarial, il importe que les intervenants exercent une activité professionnelle de création et qu'ils aient une activité de plateau régulière.

Différents interlocuteurs peuvent guider la recherche d'un partenaire artistique pour un projet théâtre :

- la DRAC en la personne du conseiller à l'éducation artistique ou du conseiller théâtre ;
- des structures artistiques et culturelles telles que les centres dramatiques nationaux, les scènes nationales, les scènes conventionnées, les compagnies dramatiques subventionnées par le ministère de la culture et de la communication, qui développent ou pilotent régulièrement des actions éducatives ;
- le réseau des associations Théâtre Éducation.

Comment rémunérer les artistes intervenants ?

Selon la circulaire interministérielle du 3 janvier 2005 relative à l'éducation artistique et culturelle, « le concours de l'artiste ou du professionnel de la culture trouve sa justification dans la mesure où il exerce une activité de création ou d'expression artistique, ou une parole propre aux métiers de la culture et non une activité d'enseignement. » L'intervention d'un artiste aux côtés d'un enseignant dans une option, un atelier ou une activité culturelle peut donc être qualifiée de prestation de nature artistique.

La rémunération de l'intervention d'un artiste comprend la préparation du projet, le temps de concertation avec les enseignants et le temps en présence des élèves.

En général, l'artiste intervenant n'est pas employé ni rémunéré directement par l'établissement scolaire. Aussi est-il embauché et rémunéré par la compagnie à laquelle il appartient ou par une structure culturelle partenaire du projet.

Dans les deux cas, l'établissement scolaire passe commande à la structure ou à la compagnie et lui transmet toutes les données nécessaires pour qu'elle établisse le contrat et le bulletin de salaire (renseignements administratifs sur l'intervenant, dates et horaires des interventions, taux de rémunération horaire négocié avec l'artiste, budget alloué au projet...) L'établissement scolaire reçoit ensuite la facture de la structure ou de la compagnie.

Il faut être vigilant sur les points suivants.

- Le taux de rémunération horaire de l'intervenant artistique comprend à la fois son salaire net et les charges salariales et patronales.
- La facture est généralement majorée de 19,6% de TVA. Pour éviter les surprises, il vaut mieux négocier les montants toutes taxes comprises (TTC).
- La facture doit être réglée à réception afin que les intervenants perçoivent leur rémunération dans les meilleurs délais.
- Dans le cas des ateliers artistiques cofinancés par la DRAC et le Rectorat, les subventions allouées servent à couvrir les dépenses relatives à l'intervention des artistes. Elles ne concernent donc pas la prise en charge du transport d'élèves, de la billetterie de spectacles, ni des frais de matériel.

Educart, mission éducative du ministère de la culture et de la communication

www.educart.culture.gouv.fr

Informations, données pratiques et textes officiels sur l'intervention de l'artiste en milieu scolaire

Le syndicat national des entreprises artistiques et culturelles - SYNDEAC

www.syndeac.org

Informations techniques : grille des salaires, indemnités, informations juridiques, sociales, fiscales

L'artiste à l'école ? ANRAT, décembre 2003.



Comment organiser un spectacle en milieu scolaire ?

Le cadre réglementaire à l'organisation d'une représentation

L'organisation d'un spectacle se situe dans un contexte réglementaire et législatif précis. Si, pour les représentations scolaires, certains aménagements sont possibles, il est toutefois nécessaire de respecter quelques règles fondamentales afin de s'assurer du bon déroulement de toute manifestation.

Si la salle qui accueille la représentation n'est pas un lieu de spectacle consacré et fixe (chapiteau, entrepôt, gymnase, etc.), il est impératif d'effectuer une demande d'autorisation au maire. Celui-ci convoque alors une commission de sécurité qui veille au respect des règles de sécurité (risques incendies, voies d'accès, issues de secours, etc.) et émet un avis favorable (ou non) à l'accueil du public.

Dès l'heure d'ouverture des portes au public, l'organisateur a la responsabilité de la sécurité dans l'enceinte du lieu.

Information et ressources pour les musiques actuelles – IRMA

www.irma.asso.fr

> *rubrique* Les fiches pratiques

33 fiches permettent de trouver des réponses aux questions relatives au spectacle vivant et aux musiques actuelles en particulier

Fiche pratique n° 17 : « L'organisation de spectacle »



Le guide juridique du chef d'établissement

www.education.gouv.fr/sec/chefdet/somb.htm

In site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Fiche n°22 : « Propriété littéraire et artistique dans l'enseignement scolaire »

Fiche n°28 : « Les associations extérieures à l'établissement »

Le paiement des droits d'auteurs et des taxes

- Que l'on monte une pièce d'un auteur contemporain avec ses élèves ou que l'on accueille une compagnie pour la présentation d'une pièce de théâtre dans son établissement scolaire, il faut demander une autorisation préalable à la **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)** qui gère le paiement des droits d'auteurs (et ce depuis 1777 !). Si l'auteur ne figure pas parmi les membres de la SACD, il est nécessaire de demander une autorisation écrite directement à l'auteur ou à ses ayants droit pour monter, avec les élèves, l'un de ses textes.

Seule la présentation de courts extraits (lecture par un enseignant, par exemple), ou encore la simple citation, peut être réalisée en classe sans que l'enseignant ait à demander une autorisation. Il devra néanmoins citer son auteur, le titre de l'œuvre et, le cas échéant, l'éditeur et le traducteur.

Pour chaque représentation, gratuite comme payante, le paiement des droits d'auteurs doit être effectué, sauf pour les œuvres tombées dans le domaine public (dont l'auteur est mort depuis plus de 70 ans) qui sont librement utilisables.

- Depuis le 1^{er} janvier 2005, les spectacles considérés comme spectacles de variétés sont assujettis à une **taxe perçue par le centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)**. Cette taxe s'élève à 3,5% du montant hors taxe des recettes de la billetterie si l'entrée au spectacle est payante ou des sommes perçues en contre-partie de l'achat du spectacle (cession ou concession du droit d'exploitation) si l'entrée est gratuite. Sont considérés comme spectacles de variétés, les spectacles ne comportant pas de continuité de composition dramatique autour d'un thème central et s'analysant comme une suite de tableaux de genres variés tels que sketches, chansons, danses ou attractions visuelles.

Définition et guide pratique du droit d'auteur sur Internet

www.educnet.education.fr > *rubrique* Droit du multimédia : Légamédia

In site Educnet : site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour informer, diffuser et faciliter la pratique du multimédia.

Les écrivains associés au Théâtre - EAT

www.eattheatre.com

Des assouplissements sur la question des droits d'auteurs dans le cadre scolaire et pour un nombre de représentations réduit sont souvent évoqués mais rien n'est pour l'instant acté juridiquement. Se tenir informé auprès des EAT.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques – SACD

www.sacd.fr

Le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz – CNV

www.cnv.fr > *rubrique* La taxe sur les spectacles de variétés



Comment organiser un spectacle en milieu scolaire ?

La billetterie du spectacle

Dans le cas d'une billetterie manuelle (non informatisée), un carnet de billets doit être réalisé par tarif. Pour les invitations, prévoir un carnet portant la mention « exonéré ».

Chaque billet doit comprendre 3 parties :

- une souche qui sert de trace pour l'organisateur en cas de contrôle ;
- une partie détachable à l'entrée pour le contrôle de la jauge en salle ;
- une partie-souvenir pour le spectateur.

Sur chacune de ces parties, doivent être mentionnées : la date, le titre du spectacle et le tarif du billet.

La communication

Le meilleur moyen de communiquer sur un spectacle d'élèves, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, est de réaliser **une affiche** qui annonce les dates, lieux et tarifs de la représentation. L'équipe pédagogique, notamment les professeurs d'arts plastiques, et les élèves peuvent s'impliquer dans la réalisation de cette affiche, laquelle est ensuite imprimée ou photocopiée puis distribuée.

Le soir de la représentation, **un programme** est distribué au public. Il précise le titre et l'auteur de la pièce et donne un générique complet, citant nominativement chacun des joueurs, le ou les intervenant(s) artistique(s), le ou les enseignant(s), et, le cas échéant, les personnes qui ont participé au projet en régie, aux costumes, au décor, en coulisses, à la billetterie, etc. Il peut aussi lister les spectacles professionnels (titre, auteur, metteur en scène et lieu du spectacle) que les élèves ont vus au cours de l'année afin de donner un aperçu de leur parcours de spectateur. Enfin, il cite les institutions et structures partenaires et remercie ceux qui ont soutenu le projet (chef d'établissement, parents d'élèves, la structure d'accueil, etc.).

Une couverture par **la presse locale** offre un rayonnement plus important au projet. Ainsi, il est judicieux d'informer les journalistes locaux des quotidiens, radios et télévision par une brève présentation du projet et de les inviter un soir de spectacle.

Enfin, on essaie de conserver toutes **les traces du projet** (photos de répétitions, des spectacles, captation vidéo, programmes, affiches, articles) qui constituent des objets d'évaluation et de précieux souvenirs pour les joueurs, leurs familles et l'établissement.

Le matériel

Pour des raisons évidentes, le projet fonctionne sur le principe de l'économie de moyens. Il ne s'agit donc pas de se lancer dans la réalisation d'une scénographie grandiloquente, de costumes fastueux ou d'un plan de feu complexe. Mais on peut toutefois donner modestement de l'allure, une esthétique visuelle tenue au travail des élèves.

Il est toujours possible de louer ou d'emprunter à quelque structure partenaire un ou deux projecteurs qui donneront un éclairage sommaire. Il ne faut pas hésiter non plus à solliciter le prêt de costumes et les fonds de frifes des collègues des autres ateliers théâtre du département. Les costumes sont souvent transformables et réutilisables.

Un simple jeu de portants et de tissus noirs ou de couleur peut suffire à signifier un espace et à créer un dispositif de jeu. On préférera symboliser les lieux par des codes ou des accessoires qui encombrant moins les joueurs qu'un décor.

Comment préparer un budget du projet ?

Selon les dispositifs, les projets du second degré peuvent bénéficier d'une aide conjointe du rectorat et de la DRAC ou doivent être financés par les crédits globalisés de l'établissement.

	Dépenses	Recettes
Frais d'intervention	Intervention enseignant* n heures	Rectorat Inspection académique
	Rémunération intervenant (charges et TVA incluses) n heures x taux horaire	DRAC Structure culturelle partenaire
	Déplacement intervenant n km x coût km (ou base billet SNCF)	Conseil régional Conseil général Ville, communautés de communes
	Restauration intervenant n repas x forfait Syndéac	Établissement scolaire Associations de parents d'élèves
	Hébergement intervenant n nuit(s) x forfait Syndéac	Fonds socio éducatif Mécénat
Frais de fonctionnement	Photocopies	
	Documentation	
	Costumes	
	Petit matériel	
	Éléments de décors	
	Impression programmes, affiches	
	Billetterie spectacle	
	Transport élèves	
Total	Total**	

* Les heures enseignant ne sont pas comptabilisées dans les postes de dépenses mais on donnera un volume horaire indicatif.

** Les deux totaux doivent être identiques.

Quezaco ?

Sigles et acronymes

CDDP	Centre départemental de documentation pédagogique
CNDP	Centre national de documentation pédagogique
CRDP	Centre régional de documentation pédagogique
CDN	Centre dramatique national
CNV	Centre national de la chanson, des variétés et du jazz
DAAC	Délégation académique à l'action culturelle
DAFPEN	Direction académique à la formation des personnels de l'éducation nationale
DESCO	Direction des enseignements scolaires
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
IA	Inspection académique
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
PAC	Projet artistique et culturel
PAF	Plan académique de formation
PDF	Plan départemental de formation
PNP	Programme national de pilotage
PNR	Pôle national de ressources
SACEM	Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique
SACD	Société des auteurs et compositeurs dramatiques
SCÉRÉN	Services culture éditions et ressources pour l'éducation nationale
SYNDÉAC	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée (= 19,6% pour les prestations de services ; 5,5% pour la vente des spectacles ; 2,10% pour la vente de billetterie)
TTC	Toutes taxes comprises (montant hors taxes + TVA)

Annuaire des ressources et contacts en Pays de la Loire

Les ressources institutionnelles

Rectorat de l'Académie de Nantes

4 rue de la Houssinière - B.P. 72616
44326 Nantes Cedex 3
Patrick Even, coordonnateur académique théâtre
02 40 37 32 45 - patrick.even@ac-nantes.fr
www.ac-nantes.fr

Direction régionale des affaires culturelles - DRAC

1, rue Stanislas Baudry - B.P. 63518
44035 Nantes Cedex 1
Cécile Duret-Masurel, conseillère éducation artistique
02 40 14 23 75 - education-artistique.pays-de-la-loire@culture.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

Centre régional de documentation pédagogique - CRDP

5, route de la Jonelière - BP 92226
44322 Nantes Cedex 3
Nolwenn Bihan, chargée de projet PNR
02 51 86 85 53 - nolwenn.bihan@ac-nantes.fr
www.crdp-nantes.cndp.fr

Institut universitaire de formation des maîtres - IUFM

4 chemin Launay Violette - BP 12227
44322 Nantes Cedex 3
Sylvie Fontaine, formatrice
02 41 22 74 00 (IUFM site d'Angers) ou 02 41 88 90 08 (Nouveau Théâtre d'Angers)
sylvie.fontaine@paysdelaloire.iufm.fr
www.paysdelaloire.iufm.fr

Les ressources culturelles locales

Sans être exhaustif, on retiendra ici les structures culturelles et équipes artistiques partenaires privilégiées de l'éducation nationale, les cinq associations Théâtre Education et les centres de ressources spécialisés dans les domaines du théâtre et du spectacle vivant.

Pour compléter ces informations, on pourra se reporter à la **base des ressources culturelles locales du réseau Scéren** qui rassemble tous les lieux, organismes ou personnes ressources pour monter un projet en milieu scolaire :

www.artsculture.education.fr/cartes_ressources/default.asp

Les structure jumelées

44 - Athénor (Nantes - Saint-Nazaire)

Scène conventionnée musique contemporaine jeune public
Elisabeth Crusson, comédienne et médiatrice culturelle
02 51 10 05 05 - ac@athenor.com
www.athenor.com

44 - Le Fanal (Saint-Nazaire)

Scène nationale
Angèle Barriquault, responsables des relations publiques
02 40 22 39 38 - relationspubliques@lefanal.fr

44 - La MCLA (Nantes)

Maison de la culture de Loire-Atlantique
Marion Echevin, responsable jeune public
02 28 24 28 18 - echevin@mcla.asso.fr
www.mcla.asso.fr

49 - Nouveau Théâtre d'Angers (Angers)

Centre dramatique national des Pays de la Loire
Anne Doteau, responsable Théâtre Éducation
02 41 88 90 08 - anne.doteau@nta-angers.fr
www.nta-angers.fr

53 - Le Carré (Château-Gontier)

Scène nationale
Cécile Bertin, responsable des relations avec les publics
02 43 09 21 64 - cecile.bertin@le-carre.org
www.le-carre.org

72 - L'Espal (Le Mans)

Scène conventionnée
Céline Guinot, responsable des relations avec les scolaires
02 43 50 34 32 - celine.guinot@theatre-espal.net
www.theatre-espal.net

72 - Le Théâtre de l'Enfumeriaie (Allonnes)

Compagnie de théâtre
Pascal Larue, directeur artistique
02 43 80 40 08 - theatre.lenfumeriaie@wanadoo.fr

72 - Le Théâtre de l'Éphémère (Le Mans)

Scène conventionnée pour les écritures théâtrales contemporaines
Sandrine Glot, coordinatrice Théâtre Éducation
02 43 43 89 89 - contact@theatre-ephemere.fr
www.theatre-ephemere.fr

85 - Le Manège (La Roche-sur-Yon)

Scène nationale
Mylène Idier Auvinet, responsable du secteur jeune public
02.51.47.83.80 - mylene.idier-auvinet@scene-nat-rochesuryon.com
www.scene-nat-rochesuryon.com

Les centres de ressources spécialisés théâtre**44 - La Bibliothèque - Médiathèque Hermeland (Saint-Herblain)**

Bibliothèque municipale - Fonds spécialisés théâtre, danse et arts de la musique
Bernard Bretonnière, responsable du département du théâtre
02 28 25 25 23 - la-bibliotheque@saint-herblain.fr
www.la-bibliotheque.saint-herblain.fr

44 - Médiathèque Samuel Beckett (Guérande)

Médiathèque jumelée avec Athénor - Fonds théâtre généraliste et jeune public
Dominique Ermine, bibliothécaire
02 40 24 75 91 - dominique.ermine@athanor.ville-guerande.fr

49 - Nouveau Théâtre d'Angers (Angers)

Centre dramatique national des Pays de la Loire - fonds Théâtre Éducation
Anne Doteau, responsable Théâtre Éducation
02 41 88 90 08 - anne.doteau@nta-angers.fr
www.nta-angers.fr

53 - CDDP de la Mayenne (Laval)

Fonds spécialisé du réseau CRDP des Pays de la Loire sur le répertoire contemporain
jeune public et le théâtre à l'École
Ginette Dumans, responsable médiathèque
02 43 68 98 55 - mediatheque-cddp53@ac-nantes.fr
www.crdp-nantes.cndp.fr

72 - NBA Spectacles (Bouloire)

Compagnie de théâtre disposant d'un fonds de textes des spectacles et scénarii
Valérie Gilles, chargée de l'action culturelle
02 43 35 75 61 - nba.spectacles@libertysurf.fr

72 - Le Théâtre de l'Éphémère (Le Mans)

Scène conventionnée pour les écritures théâtrales contemporaines
Sandrine Glot, coordinatrice Théâtre Éducation
02 43 43 89 89 - contact@theatre-ephemere.fr
www.theatre-ephemere.fr

Les associations Théâtre Éducation**44 - Comète**

Patrick Even
06 18 15 73 42 - association.comete@wanadoo.fr

49 - En Jeu

Jean Bauné
02 41 80 24 89 ou 06 14 71 71 01 - jean.baune@wanadoo.fr
www.enjeu.free.fr

53 - AMLET

Dany Porché
02 43 67 00 97 - dany.porche@wanadoo.fr

72 - Théâtre Pour l'Avenir - TPA

Solène Robert
02 43 35 75 53 - solene.robert@libertysurf.fr

85 - Vents et Marées

Jean Lataillade
02 51 36 09 60 - vents.marees@wanadoo.fr
www.ventsetmarees.monsite.wanadoo.fr

Abécédaire du jeune acteur

agir - Quand tu joues, rappelle-toi que l'acteur est celui qui agit. Rien de plus triste que des acteurs statiques ou gesticulant dans tous les sens mais sans aucun sens. Ne désire pas apprendre à jouer des rôles mais à être acteur, c'est-à-dire créateur.

billard - Pense le plateau de théâtre comme un billard. Dès que ton partenaire lance une réplique, un mot, un mouvement, un regard, ne laisse pas tomber. Réponds-y !

corps - L'acteur c'est d'abord un corps. Ne te laisse pas prendre au piège du texte ! Mieux vaut peu parler et jouer que parler beaucoup et avoir le corps passif.

direction - Ne souhaite pas être dirigé. Un maître t'aide à t'exprimer et à prendre conscience de ce que tu fais mais ne te dit pas quoi faire.

espace - Il vaut mieux un espace vide délimité par du scotch qu'un décor encombrant et forcément laid car on n'a pas les moyens de la Comédie Française !

fou - Sois fou à la manière des bouffons de Shakespeare qui révèlent la vérité au monde en jouant. Commets des folies sur le plateau, déforme-toi, métamorphose-toi. Qu'on ne te reconnaisse pas !

groupe - Le jeu, c'est d'abord un travail collectif. Ne cherche pas à être la star.

huées - Ne crains pas les huées ! Plaire à tous est mauvais signe.

idées - Au théâtre, on fait voir la force des idées et l'on montre comment elles transforment les corps.

jeu - Ne fixe pas ton jeu trop tôt ! Jusqu'à la dernière minute, propose, accepte de changer, invente chaque soir de représentation car il est bien entendu que tu joues au moins 10 fois en public. Si par hasard ce n'est pas le cas, si on te dit que ce n'est pas possible, fais la révolution ! La bataille en vaut la peine.

kantor - C'était un homme de théâtre polonais. Tout ça pour dire qu'il y a de grands artistes qui t'ont précédé. Ne l'oublie jamais ! Alors sois modeste et renseigne-toi sur Kantor.

libre - Sois libre de corps et d'esprit !

montrer - Ne fais pas du théâtre pour te montrer mais pour montrer. Nuance à méditer chaque fois que tu montes sur le plateau.

nu - Accepte de te dénuder. Quand tu franchis l'aire de jeu, enlève d'abord tes chaussures, puis débarrasse-toi de ton corps quotidien, enlève ta peau pour en changer... Alors tout peut commencer

oh - Sois toujours étonné comme un O. Agis au théâtre comme si c'était la première fois que tu vivais cet instant.

public - N'oublie jamais le public pour qui tu joues. Pense toujours qu'il y a ce soir-là dans la salle des gens qui viennent pour la première ou la dernière fois au théâtre.

qu'allais-tu faire dans cette galère !

rythme - Travaille le texte comme une partition, avec ses accélérés, ses ralentis, ses *forte*, ses *piano*. Tout est question de rythme au théâtre, sinon on s'ennuie ferme.

sens - Pense que le public interprète tout, alors ne laisse pas trop le sens vagabonder au hasard.

tragédie - Ne cherche pas à jouer tragique (ou comique). Dis-toi que dans tout bon spectacle, on rit et on pleure.

unique - Que tu joues en solo ou que tu te fondes dans le chœur, sois unique !

voix - On te dit que tu n'as pas de voix, qu'il faut parler fort. Sache que c'est rarement une question de technique mais d'engagement. Alors, engage-toi !

watt - Joue avec les Watts de la lumière mais pas au dernier moment ! Une lumière bien pensée remplace tous les décors, te transforme à volonté et est un partenaire de jeu admirable. La lumière vit : elle donne à voir et à émouvoir.

xL - Sois grand, démesuré quand tu joues. Le théâtre ne s'accommode ni du petit, ni de l'étriqué.

yes - Dis oui aux propositions de jeu de tes partenaires. Essaie-les d'abord avant de les rejeter.

zen - Sois zen quand tu fais du théâtre. L'attention, oui, la tension, non !

Je monte un projet théâtre !

Enjeux, actions et ressources

Prix : 4 €
Réf : 440 B 3350
ISBN : 2-86628-392-9



mise en page : Nohémié Bihan, Céline Baron / Impression : Val Production Graphique / Saint-Aignan-de-Grand-Lieu - 02/06



NOUVEAU
THEATRE
D'ANGERS



Guide pratique

à partir de l'exemple de l'académie de Nantes